

Communiqué de presse
25 Février 2015

Un bon bulletin pour la Belgique!

Le Premier Ministre Charles Michel a pris connaissance des décisions du Collège des Commissaires européens concernant le semestre européen 2015.

Le Gouvernement avait adressé un argumentaire circonstancié pour démontrer la crédibilité des engagements budgétaires 2015.

Concernant les efforts budgétaires, la Commission européenne constate que la procédure de déficit excessif n'est pas déclenchée à l'encontre de la Belgique. La Commission européenne salue les efforts structurels entrepris par la Belgique.

L'appréciation de la Commission européenne confirme que le Gouvernement met notre pays sur le bon chemin. Les réformes structurelles et l'assainissement budgétaire doivent être poursuivis en vue de garantir le financement durable des protections sociales.

« Cette appréciation de la Commission européenne constitue un encouragement de plus à réaliser le programme économique et social du Gouvernement », déclare Charles Michel.

Le Gouvernement fédéral poursuivra la démarche de prudence budgétaire et de contrôle permanent des dépenses et des recettes afin de se rapprocher de l'objectif à moyen terme indiqué par la Commission européenne.

URL source: <https://archive.premier.be/fr/un-bon-bulletin-pour-la-belgique>